L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

[illegible], au 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 JUIN 1879

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

[illegible]

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

LA CONVENTION.

Séance de jeudi, 12 Juin.

M. Wiltz appelle l'assemblée à l'ordre à cinq heures. Cent-quarante membres sont présents.

Le rapport du comité de la dette de l'Etat est considéré.

M. Warmoth — Je suis établi en Louisiane depuis plus de seize ans. La question que l'assemblée discute en ce moment se rattache à des faits qui se sont passés sous mon administration, à l'époque où j'étais gouverneur de l'Etat; j'y suis donc plus intéressé qu'aucun de mes collègues.

Nous ne sommes pas dans une position à résoudre la question, qui est réservée au ressort des tribunaux; nous ne le sommes pas, car nous ne saurions nous soustraire aux préjugés, aux influences du dehors, aux influences politiques et aux influences des spéculateurs, Fajou, [illegible] aux menaces.

On nous dit que le peuple a payé huit millions pour les levées. C'est une erreur, et le délégué qui a fait l'assertion a commis l'erreur. Les levées ne nous ont coûté, depuis 1868, que $7,900,000, dont trois millions sont couverts par le produit de la vente de bons.

On nous a dit que les taxes des dix dernières années s'élèvent à $30,000,000; le chiffre n'est que de $22,000,000.

La vérité est déjà assez triste sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux exagérations.

Il y a une bien grande différence entre les Bons illégaux et des Bons frauduleux: les premiers sont émis, sans que les conditions qu'impose la Constitution aient été remplies; les autres sont émis dans le but de tromper. La Georgie a répudié huit millions de piastres de Bons, mais c'étaient des Bons que le gouverneur avait émis en outre du montant qu'il était autorisé à émettre. Les Bons de levées ne sont pas frauduleux, quoique toutes les conditions n'aient pas été remplies.

Aucune des obligations émises sous mon administration,—de 1868 à 1872, —n'ont été contraires à la loi.

Les $576,000 de bons émis en faveur de la compagnie du chemin de fer de Vicksburg à Shreveport ont été émis à la suite de rumeurs d'après lesquelles la [illegible] avait été détruite, et on croit que les [illegible] étaient fondés. (M. Warmoth lit à ce sujet des lettres d'officiers confédérés.)

Les bons du pénitencier ne sont pas contestés.

Les $80,000 de bons émis en faveur de la compagnie de navigation du Bayou Bœuf et Crocodile, ont été votés à la demande de représentants de la paroisse St-Landry, et si la somme n'a pas été appliquée ainsi qu'il avait été convenu, je n'en suis pas responsable envers vous. Je n'ai aucune sympathie, aucun respect pour ceux qui n'ont pas commencé le moindre travail, j'en ai beaucoup pour les [illegible] de bonne foi.

La Cour Suprême de l'Etat a décidé que les obligations émises au nom de la compagnie du canal du Golfe du Mexique ne sont pas valides; je crois qu'elle s'est trompée quant à la profondeur du canal, mais je m'incline devant ses décisions.

Les obligations émises pour la construction de levées ont été vendues, le produit en a été versé dans la caisse publique—et a servi à la construction de levées. Celles qui ont été vendues à la maison Stern & Bros. de Londres, ont rapporté quatre-vingt-dix sous à la piastre.

La Législature de 1867 alloua quatorze millions de piastres, la Législature républicaine ne montra aucune plus extravagance; je [illegible] vainement de l'arrêter, j'implorai alors les démocrates de me seconder, ils ne m'écoutèrent pas plus que les républicains ne m'avaient écouté.

Je passe à l'émission des bons émis en faveur de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas. La ville, manquant de ressources, ne pouvait pas lutter avec les grands centres de l'Ouest, et avait perdu le commerce du Texas. M. Morgan nous fit une proposition, les capitalistes invitèrent des souscriptions, mais celles-ci n'atteignirent pas le chiffre fixé par M. Morgan, et l'entreprise fut abandonnée. Plus tard, une compagnie, dans le but de diminuer de six heures, le temps qu'il faut pour aller de la Nlle-Orléans à New-York, commença ses propres ressources à la construction d'un chemin de fer de la Nlle-Orléans à Mobile; ces moyens ne suffisant pas, elle nous demanda du secours; vos premiers négociants, vos citoyens les plus influents, vos journaux, m'engageaient instamment à aider la compagnie. J'avoue que la somme votée était extravagante, mais il ne faut pas oublier que nous avions à combattre des rivaux aussi actifs que riches, et que nous étions dans une passion presque désespérée.

Je cite ces faits pour me justifier d'avoir émis ces bons. Pourquoi le projet n'a-t-il pas réussi? Est-ce ma faute, estce la faute de la Législature, est-ce la faute de la compagnie? La faute en est à ceux qui, au moment où la compagnie allait atteindre son but, lancèrent une [illegible] qui portait les signatures de beaucoup de ceux qui m'avaient engagé à soutenir le projet, et dans laquelle il était déclaré que la Législature avait outrepassé ses pouvoirs, que les bons ne seraient point payés.

La compagnie rivale cessa ensuite toute opposition à la nouvelle corporation, elle s'unit à celle-ci; la grande maison de Bushnell & Co., de New York, s'engagea à continuer les travaux, et envoya ici des centaines de travailleurs, mais la grande panique survint, les capitalistes succombèrent ou cachèrent leur argent.

La Louisiane, grâce au bureau de convention, a reçu quatre cent mille piastres de plus qu'elle n'a dépensé sous mon administration.

Je juge que je n'ai pas un seul de vos bons. Je ne plaide pas en faveur des porteurs d'obligations mais je demande à l'Etat où je vis, où je mourrai, de rester fidèle à sa vieille réputation de chevaleresque honnêteté.

M. Forman—Je demande l'adoption du rapport de la majorité.

Les agents ou les serviteurs de la Louisiane ont-ils été fidèles à leurs mandats dans le passé? S'ils ont excédé plus de pouvoir qu'il ne leur en avait été donné, répudierons-nous leurs actes? Ils n'ont pas été fidèles, ils ont outrepassé leurs pouvoirs.

Ils ont reçu des sommes que l'Etat n'a pas touchées.

Devons-nous préférer aux rapports de l'auditeur les assertions de celui qui a joué le principal rôle parmi ceux qui ont [illegible]? Les millions de [illegible] de M. Warmoth figurent dans les livres.

Chacun connaît l'histoire de la compagnie du chemin de fer de Vicksburg et de Shreveport; un [illegible] de la cour suprême des Etats-Unis l'a fait connaître au monde.

La compagnie du Canal du Golfe du Mexique, compagnie à la tête de laquelle se trouvait M. Hayes, a obtenu $480,000 de bons; quand je lui réclamai une certaine somme, devant les tribunaux, il prétendait qu'il y avait [illegible] que $2,500. Le canal que M. Hayes prétendait avoir fouillé était tout simplement un bayou naturel.

Quant à la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, les bons de l'Etat n'étaient garantis que par une seconde hypothèque, et l'Etat n'a rien reçu, attendu que la première hypothèque n'a pas donné été payée.

Après M. Warmoth, nous citerons M. Kellogg qui, soutenu par les baïonnettes fédérales, nous donna le bureau de conversion. Ce prétendu tribunal fut créé en violation du pacte fondamental, il escompta en outre deux années d'obligations, pourvu que l'intérêt de celles-ci ont déjà été payé.

(M. Forman parle ici du voyage de MM. Antoine, Lowell, [illegible] et [illegible] à New York, [illegible] [illegible].)

[illegible] la dette d'Etat [illegible] [illegible] 1874, [illegible] [illegible]. Le [illegible] d'Etat n'a pas [illegible] les votes, il a refusé de délivrer [illegible]. C'est M. J. Madison Wells [illegible] avoir rejeté les bulletins de [illegible] paroisses et manipulé ceux des [illegible] paroisses, a proclamé l'adoption. [illegible] aujourd'hui [illegible] spectacle. Nous avons entendu [illegible] autour de nous célébrer [illegible] parler de l'honneur de la Louisiane [illegible] honneur que M. Kellogg et [illegible] engagé. L'honneur de la Louisiane n'a jamais été engagé. Dieu [illegible], à MM. Warmoth et Kellogg. [illegible] applaudissements.)

[illegible] Warmoth, en arrivant au pouvoir, [illegible] les sept millions de dette re-connue par une administration qui avait le droit d'engager la foi de la Louisiane —l'administration de Thomas O. Moore. Et, maintenant, il nous engage au nom de l'honneur, à ne pas rejeter nos obligations!

On nous dit que si nous touchons à la dette, nous chasserons les capitaux dont nous avons tant besoin; mais les capitaux viendront-ils dans un Etat où l'impôt est de onze mills et bien plus élevé que dans aucun autre Etat de l'Union Américaine?

Le peuple nous a chargés de nous assurer si les obligations sont valides, inscrivons l'enquête, autrement nous resterions devant notre mandat.

Il n'y a pas de meilleur [illegible] à refuser le paiement de ce qui n'est pas dû; le meilleur est consisté à transmettre à la postérité des titres illégaux.

La dette de l'Etat n'est qu'une partie du fardeau: la dette de la ville est de vingt-deux millions, et les immeubles des particuliers sont grevés.

Les financiers de la rue Carondelet ont fourni à M. Semmes la liste de nos produits; oui, notre sol est riche et généreux, mais l'impôt nous écrase. Vous le savez.

Le délégué d'Orléans vous a parlé de notre sucre, de notre coton et de notre riz, mais il a gardé le silence sur le coût de la production. Les planteurs ne comprennent. Il ne nous a pas dit que le capital qu'emploie l'agriculteur ne rapporte à celui-ci aucun intérêt.

M. Semmes ne nous a pas dit que les propriétés vendues par les encanteurs de la Nouvelle-Orléans n'ont, dans beaucoup de cas, rapporté que la moitié du chiffre de l'évaluement.

M. Semmes ne nous a pas dit que le montant de la taxe tombe dans les poches des fonctionnaires publics et des porteurs d'obligations.

De malheureuses veuves, vous criait-on, possèdent des contestées; eh bien! pour une veuve qui en possède, je vous en montrerai vingt qui n'en ont pas, et ont été chassées des cabanes que leurs soutiens leur avaient léguées. (Sensation.)

Vous avez demandé aux bond holders de vous faire des propositions; en avez-vous reçu d'eux? Ne savez-vous pas que les tergiversations n'ont aucun résultat quand il s'agit de bond holders? Fixez la somme que vous pouvez leur donner, et puis ils l'accepteront ou ne l'accepteront pas, cela les regarde. Evitez les pourparlers et les négociations.

Au nom de l'Etat souverain de la Louisiane, fixez le chiffre et restez inébranlables.

Les adversaires du rapport de la majorité vous ont-ils proposé un remède, un soulagement quelconque? Non; ils veulent réellement presque tous, jusqu'au dernier sou du capital et de l'intérêt.

M. Caffrey—Je nie que la Convention ait le droit d'instituer une enquête judiciaire à l'endroit de la dette de l'Etat.

Toute la souveraineté n'est pas et ne saurait se trouver dans cette assemblée; elle est dans le peuple. Les délégués ne sauraient se transformer en tribunal.

Si la Convention est suprême, elle a les pouvoirs du département législatif, du département exécutif et du département judiciaire; c'est un despotisme absolu. L'esprit de liberté anglo-saxonne repousse une semblable doctrine.

Qu'est-ce qu'une Convention constitutionnelle? C'est un corps de délégués que le peuple a chargé de faire un pacte fondamental, et rien de plus.

Le peuple ne nous a pas revêtu du pouvoir de nous enquérir de la validité des bons; nous ne devons donc pas l'exercer. Nous sommes libres d'user de la force et de répudier les obligations, mais nous n'avons pas le pouvoir légal de le faire.

Admettons, un instant, que l'assemblée ait le droit d'occuper de la dette et de dédaigner les procédures ordinaires des cours de justice dans les questions de ce genre; elle est arrêtée par la loi et l'amendement constitutionnel de 1874.

Les délégués ont-ils oublié que le président des Etats-Unis, en reconnaissant M. Kellogg, a fait de son gouvernement de facto un gouvernement de jure? Ontils oublié que le premier magistrat et le Congrès sont suprêmes?

La présence de nos représentants dans les deux Chambres de la nation est une reconnaissance de l'administration Kellogg.

Si nous sommes suprêmes, nous pouvons ne pas observer la clause de la Constitution fédérale, mais ce pouvoir serait celui de la force.

Il n'y a pas d'appel de l'acte du gouvernement des Etats-Unis.

Les administrations qui nous ont été imposées étaient la conséquence de notre défaite.

M. Kellogg ne serait-il qu'un usurpateur, il reste le fait que la loi et l'amendement de 1874 ont été solennellement reconnus par le gouvernement du général Nicholls; ce gouvernement, que nous appelons le nôtre, a converti une partie des bons que vous essayez de rejeter.

Les citoyens de la Louisiane annonceront-ils au monde que le gouvernement du général Nicholls ne vaut pas mieux que celui de M. Kellogg, et que ses engagements sont nuls?

Les délégués agissent-ils en juges impartiaux lorsqu'ils prononcent la sentence sans avoir entendu les porteurs d'obligations? Seront-ils juges et parties? La souveraineté qu'ils réclament, même si elle est réelle, exclut-elle le sentiment de justice?

La question des bons n'a pas été soumise aux tribunaux, pas un seul témoin des détenteurs n'a fait une déposition.

Le peuple, se souvenant de la vénalité et des saturnales des législatures républicaines, est persuadé que la dette actuelle est le résultat de fraudes. Il y a certainement eu des fraudes, mais une partie de la dette nous vient de législatures démocrates et il y avait des bons avant la guerre.

Lorsqu'une accusation de fraude est formulée, il faut l'établir; elle ne l'a pas été. On n'a pas produit de ces preuves qu'un tribunal exigerait. Je suis convaincu qu'il y a eu des fraudes, mais je vous demande de me le démontrer ainsi que le veut la loi.

Je suis louisianais de naissance, j'ai déploré les malheurs qui ont frappé mon Etat, j'ai souffert de la tyrannie, mais je veux rester fidèle aux principes d'honneur que Bienville et ses compagnons nous ont légués; je ne veux pas m'écarter de la voie que la Louisiane a suivie sur les champs de bataille et partout, dont elle ne s'est écartée ni dans la prospérité, ni dans les jours de revers.

La suite des débats est mise à l'ordre du jour de demain, vendredi, aussitôt après la lecture du compte-rendu de la séance.

M. Poché, au nom d'un comité spécial, demande que les partisans du suffrage des femmes soient invités à plaider leur cause, devant l'assemblée, lundi prochain, à sept heures et demie du soir; sa motion est adoptée.

La convention s'ajourne à vendredi—aujourd'hui—à onze heures.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

FÉLIX BELLY ET LE CANAL AMÉRICAIN.

Le *Messager franco-américain* a reçu de Gravenhorst la lettre suivante:

Cher monsieur!

J'ai remarqué avec une pénible surprise que pas un journal de ce continent n'a mentionné le nom de mon pauvre ami, Félix Belly, dans les nomenclatures des divers projets de canal interocéanique centre-américain et des ingénieurs et savants qui ont attaché leurs noms à la réalisation de ce grand œuvre.

Félix Belly est pourtant bien connu de la presse française et américaine.

C'est lui qui, en 1853 et les années suivantes, fit sur place les devantes études d'où il déduisit le projet du *Canal de Nicaragua*.

On crut même un instant (1858) que les travaux de percement de l'isthme occidental allaient marcher de pair avec ceux du canal de Suez; une compagnie franco-anglaise s'était déjà formée, sous les auspices de Napoléon III. Mais des intrigues diplomatiques parties de Washington, suscitèrent une telle résistance à cette projet de concession de la part des gouvernements de l'Amérique centrale, que le projet dut être abandonné.

Félix Belly ne se releva pas de ce coup [illegible]. Publiciste aussi éminent que grand ingénieur, il écrivit diverses brochures et devait, bien plutôt qu'il ne le voulût, en collaboration [illegible] [illegible] à plusieurs journaux, à la [illegible], où je le retrouvai en [illegible] politique de M. [illegible].

[illegible] a si bien dit de Banville:

... de beauté s'arrête à la littérature.

Ainsi, Félix Belly, tout en travaillant beaucoup, tombait de jour en jour, dans une misère plus profonde, et la vieillesse arrivait; si bien qu'un jour, désespéré et ne voulant pas [illegible], il chargea à son amis, il tenta de se suicider.

La balle ayant dévié, on put le sauver. Mais n'eût-il pas mieux valu pour lui que le plomb fît son œuvre jusqu'au bout?

Quelle ne doit pas être, en effet l'amertume de cet infortuné grand homme, de voir que l'œuvre dont il fut un des plus ardents promoteurs, le rêve de sa vie de savant, va s'accomplir sans que son nom soit même mentionné dans la presse qui, il y a un quart de siècle à peine, n'avait pas assez d'éloges à l'adresse de Félix Belly!

O tempora mutantur!......

Vous ferez un acte de justice etc. [illegible]

pensation envers une des gloires scientifiques de la France moderne, en rappelant à vos confrères des deux mondes et notamment aux membres du Congrès de Paris, que sans les travaux de Félix Belly, le percement du canal de Panama ne serait peut-être pas aussi imminent qu'il semble l'être, et le *Messager* comptera une bonne action de plus.

Votre bien dévoué

A. Regnier.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 juin.—Température — Pression barométrique à peu près stationnaire suivie d'une pression plus élevée, vents variables, temps brumeux et pluie possible.

Température du 12 juin 1879.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	78	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

Bulletins météorologiques.

Jeudi, 12 juin, 3 h. 45 P. M.

Température Fahrenheit dans les villes suivantes:

[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage [illegible]

[illegible]

*Au-dessous du niveau des basses eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé:

MARIAGES—Charles Senne à Mlle Maria Clevérie. Gilbert E. Green à Mlle Annie E. [illegible]. John C. Hancken à Mlle Elizabeth Wallschak. L. P. Henderson à Mlle Adeline P. A. Robinson. Algernon S. Gant à Mlle Florence B. Smith.

NAISSANCES—Mme John J. Pecquette, un garçon. Mme John Morley, un garçon. " Wm. Fabel, une fille. " Preston Holmes, une fille. " Simon Klar, une fille.

DÉCÈS—Joseph Haines, c., une heure, [illegible] Lyons, c. 3 mois, [illegible] 33 ans, [illegible] Schermerhorn, 12 ans, [illegible] Shelley, 18 ans, [illegible] Moore, 4 mois, [illegible] 4 mois, [illegible] Mendoza, 70 ans, [illegible] 15 mois, Mme Pierre Laborantière, c. 61 ans, Garçon de Mme Preiser, 16 jours, Mme Vve J. B. Keller, 82 ans, [illegible] Bahr, 10 mois, [illegible] C. Meyer, 1 mois, Mme Vve Sheuner, 70 ans.

Soirée musicale et dramatique.—Cette seconde soirée offerte comme un témoignage d'estime et d'affection à Mme C. Sénein par ses élèves, à la salle Grunewald, a eu beaucoup plus de succès que la première. Il y avait plus de monde et les diverses parties du programme ont été très agréablement exécutées. On a chanté, on a fait de la musique et l'on a joué la comédie.

On a particulièrement été charmé d'une "heure de musique" (chansonnette comique) par plusieurs élèves qui ont été fort applaudies; et les "Deux voyageurs" (chansonnette) par Miles Wilhemine Guste et Louise Courtade qui possèdent de fort jolies voix et qui les conduisent bien.

La soirée s'est terminée par les "Deux Cousines", vaudeville en un acte, dont les rôles ont été très habilement rendus.

Les discussions sur les dettes—Depuis trois jours les discussions de la Convention ont soulevé un intérêt extraordinaire. Il s'agit de savoir si le peuple payera des dettes qu'il n'a pas faites et dont il n'a retiré aucun avantage, ou s'il en sera affranchi; il s'agit de savoir, en d'autres termes, si le gouvernement démocratique de l'Etat se libère de la situation tout vestige impur des gouvernements républicains ou radicaux qui l'ont précédé.

Il nous avait paru, quant à nous, que la séparation était forcée et qu'un nouveau point de départ était nécessaire. Si cela ne se fait pas, alors la succession serait acceptée par le parti démocrate et il deviendrait justement responsable de méfaits qu'il n'a pas commis mais dont il se ferait le complice après coup. Dans la discussion est d'un grand intérêt et le peuple lui-même y a pris part en donnant des milliers de signatures à une pétition qui comptera parmi les manifestations les plus populaires et les plus spontanées de ce pays.

Payerons-nous $200,000 d'intérêt ou un million par an quand nous pouvons à peine donner un million à l'administration publique? Voilà la question qui se discute en ce moment.

Les délégués à la Convention qui favorisent la réduction de la dette ont admirablement soutenu leur opinion. Ils ont fait preuve tout à la fois d'un grand esprit de réserve et de justice. MM. Lott, M. Land, ont prononcé des discours pleins d'énergie et de logique. Ils ont démontré victorieusement que les bons émis depuis la guerre n'étaient pas légaux et que l'adoption de l'amendement de conversion par le peuple n'avait été consultée par aucun document spécial officiel, et que la déclaration d'un bureau de retours, comme celui que le comité congressionnel républicain n'a pas voulu reconnaître, n'était pas une preuve admissible.

Le grand avocat, M. Semmes, qui a parlé le lendemain, n'a pu détruire les arguments de MM. Lott et Land, et l'impression à peu près générale est qu'il a échoué complètement. M. Semmes a soutenu que l'Etat était fort riche et qu'il était toujours le grand Etat d'autrefois. Comment cela pourrait-il être puisque l'Etat a été privé par la guerre et ses conséquences d'une valeur bien réelle et bien incontestée de 500 millions?

Ces 500 millions étaient représentés par des esclaves et des terres, toutes valeurs sur lesquelles on pouvait emprunter 100 millions et même 200 millions au besoin. Tandis qu'aujourd'hui ces 500 millions sont réduits à 120, et nous croyons que l'assessment prochain ne dépassera pas ce chiffre. En dehors de la Nouvelle-Orléans, il n'y a que 50 millions de valeurs foncières, et avec la Nouvelle-Orléans l'assessment ne sera pas au dessus de 130 millions.

Maintenant si nous ajoutons les 22 millions de la dette de ville aux 50 millions de dettes faites en quatre ans pour l'Etat sous l'administration de M. Warmoth, nous trouvons 72 millions de dettes pour un capital de 130 millions de valeurs réelles. Il est vrai que ces 50 millions avaient été réduits à 12 ou 13 millions sous Kellogg, mais toujours estil que les législatures radicales ont eu la prétention d'établir une dette de 72 millions sur un capital réel qui n'était pas le double. M. Semmes n'a pu se tirer de là qu'en escomptant la richesse à venir du pays, or comme cette richesse future est fort hypothétique, fort incertaine, l'effet de l'orateur n'a pas répondu à son éloquence. On a ri et voilà tout.

Du reste, M. McGloin, qui lui a répondu séance tenante, a détruit jusqu'au néant tout ce que le grand avocat avait avancé. Si nous sommes si riches, a dit M. McGloin, pourquoi donc tant de misère autour de nous? Pourquoi tant d'indigence et tant de gens insolvables? Pourquoi les valeurs baissent-elles au lieu de monter, et pourquoi la fortune de chacun dépérit-elle sans cesse? On perd chaque jour un morceau du bien qui reste sans nul espoir de retour ou de compensation. C'est une dérision que d'invoquer l'avenir pour soutenir la dette; des millions de ruines individuelles auront succombé avant que la prédiction de M. Semmes se réalise. M. McGloin a d'ailleurs opposé à la jurisprudence citée par M. Semmes une jurisprudence tout aussi respectable et aussi favorable contre les bons frauduleux mais couverts d'une ombre légale. La légalité ne peut jamais couvrir la fraude quand il s'agit d'un Etat qui est souverain. Un Etat se libère quand il veut [illegible].

Hier, M. Warmoth [illegible] [illegible] n'a pas paru avoir pour les bons [illegible] qu'il ne fait. Il a déclaré [illegible] qu'il n'avait pas de bons et [illegible] beaucoup d'émissions avaient été votées malgré son opposition; que ses vetos n'avaient pu arrêter la Législature chaque [illegible] les dettes étaient élevées si haut, la faute en était aux démocrates qui n'avaient pas voulu faire alliance avec lui et qui étaient toujours restés sourds à ses appels. M. Warmoth a dit, du reste, que toute sa fortune est ici et qu'il s'y est établi avec sa femme et sa famille. Tout bel et bien, mais il n'y a en cela aucun argument pour les bons, et les bondistes n'ont pas dû être fort satisfaits.

M. Forman a fait un excellent discours et a ajouté de nouveaux arguments à tous ceux qu'on a déjà fait valoir contre la dette. M. Forman est un homme sérieux, grave et à qui son jugement et sa conscience imposaient le rôle honorable qu'il joue dans cette grande affaire. Il a parlé de manière à montrer que les raisons données par M. Semmes en faveur de la dette n'avaient fait sur lui aucune impression et, soit sous le rapport économique, soit sous le rapport légal et moral, M. Forman a été fidèle à tous ses antécédents sur les dettes, les taxes et les fausses doctrines financières; il a rejeté absolument le passé en tout ce qui concerne les charges provenant d'abus de finance.

Le discours que l'honorable député d'Orléans a prononcé sur cette matière a été fort remarquable et la Convention en a été vivement impressionnée. Quant au public des couloirs, il nous a paru partager vivement les impressions de la Convention. Nous parlerons demain du discours de M. Caffrey.

Triste fin.—J. T. Coudon, qui a été blessé d'un coup de pistolet dimanche matin, et le petit garçon Fred. Smith, mortellement blessé mercredi matin par Early, étaient tous deux hier soir dans un état critique.

Port d'armes.—J. F. Winston, [illegible], est une autre victime de l'application de la loi relative au port d'armes cachées. Il a été arrêté au coin des rues St-André et Magasins, et conduit au corps de garde du sixième precinct, sous l'accusation d'avoir porté des armes cachées.

Sous-trésorerie.—Les montants des recettes de mercredi sont comme suit: Revenu de l'intérieur $1,904 12; douane (argent) $788 71; douane (billets) $1,575 00; poste $6,300 00; certificats de conversion $23,000 00; banque nationale, 5 0/0, $11,000 00; recettes diverses $19,163 09. Total, $63,056 91.

Un pistolet dans la main d'un écolier.—Un nommé Hugh Early, pris de boisson, s'amusait mercredi soir, à tirer des coups de pistolet devant sa maison, au coin des rues Girod et Magazine, Troisième District. Un petit garçon, Fred. Smith, âgé de 10 ans, passait en ce moment avec quelques camarades conduisant un chien. La plupart s'arrêtèrent, mais Smith voulut continuer, et un coup d'Early l'atteignit dans les reins, une balle lui traversant le corps. Smith transporté chez ses parents a déclaré devant le Recorder Miltenberger que c'était bien Early qui l'avait blessé mais qu'il ne croyait pas que ce fût avec intention. C'est ce dont proteste Early qui a été arrêté et qui demande à être jugé indépendamment de ses précédents, lesquels ne sont pas très favorables, à en juger par sa déclaration.

Southern Yacht Club.—C'est sous les auspices de ce club qu'ont eu lieu sur le lac Pontchartrain les régates de mercredi soir et c'est la "Susie" appartenant à M. Alex. Brewster qui a gagné la coupe, en battant de 4 minutes et 30 secondes "Lady Emma" de John I. Kendall. En vertu des règlements le vainqueur garde la coupe et ne la rend au secrétaire du club qu'une quinzaine de jours avant la prochaine régate annuelle. Alors la coupe sera contestée sous le même règlement. Mais tout membre qui l'aura conservée entre ses mains trois ans de suite la gardera toujours sans conteste.

— Le comble de la cruauté:

Mettre une souris dans la cage d'un serpent, et l'y laisser mourir à la fois de peur et de faim.

Bureau de Santé.—Réunion hier soir sous la présidence du Dr Austin.

La demande du capt. Genoe de la goélette Wade Hampton de passer la quarantaine sans être retenu a été refusée sur la motion de M. Marks.

Une communication du Dr Saml. W. Adams dit que la majorité des goélettes, steamers et autres embarcations qui passent aux Rigolets refusent absolument de payer les droits de quarantaine. Le docteur demande que toutes les embarcations, goélettes et steamers qui arrivent la nuit aient l'alternative ou de payer ou de rester à l'ancre jusqu'à 6 heures du matin. Référé au président.

Le Dr Carrington demande de nouvelles instructions.

Sur la motion du Dr Austin, il est résolu que le Bureau de Santé persiste dans la réduction de la quarantaine à 10 jours, sans déviation.

Sur motion de M. Marks il est résolu que le conseil de ville sera invité à prendre un parti sur l'ordonnance du Bureau de Santé, passée en mai.

Le bruit ayant couru à Alexandrie qu'il y avait eu plusieurs cas de fièvre jaune à la Nlle-Orléans et que le Dr Seraggs récemment revenu de la Nlle-Orléans y avait vu six cas de fièvre jaune, le Bureau passe une ordonnance pour démentir ce bruit.

Le Bureau de Santé ordonne à l'inspecteur de s'informer s'il est vrai qu'on pose des tuyaux dans le 4e District, l'intention du Bureau étant d'empêcher toute excavation dans les limites de la ville pendant l'été.

Un télégramme de Morgan City, du 12, annonce que le corps du Dr. J. A. Smith, médecin de la quarantaine à la station d'Atchafalaya, a été enterré à 9 heures du matin.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Ventes immobilières aux bureaux de l'encanteur des obligations:

Damien Lateple à Sylvain Tujague, un terrain et améliorations, compris entre les rues Claiborne, Hermosa, Pleasance et Assumption.......$1,500
Octave Baudin à Basil Lazaro, un terrain, et améliorations, compris entre les rues Mandeville, Bagatelle, Villeré et Robertson.......[illegible]
New Orleans Homestead Association à F. Caro, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Gravier, Galvez, Canal et Johnson.......$650
Mlle J. J. Baptist à David A. Baker, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Calliope, Chestnut, Valence et Celte.......$175
Armand Dondmess à Pierre St. Raymond, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Orléans, Johnson, Galvez et St. Pierre.......$[illegible]
Le même à veuve Joseph Lessepe, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dumaine, [illegible], Laharpe et Lapeyrouse.......$[illegible]
Succession de Geo. Mara, Sr. à E. S. [illegible], un morceau de terre et bâtisses qui s'y trouvent, faisant face au Bayou St. Jean.......6,000
Le même à A. Rochereau, un terrain et bâtisses, faisant face au Bayou St. Jean.......$2,000

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY
in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine Dr. McLane's Vermifuge bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression Dr. McLane's Liver Pills.

Each wrapper bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLane's Liver Pills, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Projet de loi relatif au retour des Chambres à Paris.—La question du traité franco-américain.

Paris, 12.—Les principales garanties proposées par le projet du gouvernement en vue du retour des Chambres à Paris, sont le maintien d'une légion spéciale de gendarmes, l'autorisation de procéder sommairement pour disperser la foule à une certaine distance des chambres, l'interdiction de porter des adresses ou des pétitions aux Chambres en procession.

Paris, 12.—Un comité de sénateurs et de députés a eu une entrevue avec le ministre Waddington pour lui demander de présenter aux Chambres des mesures qui correspondent à la résolution actuellement pendante devant le Congrès des Etats-Unis relativement au traité de commerce franco-américain.

M. Waddington a dit à la commission qu'il était déjà en communication à ce sujet avec M. Evarts, secrétaire d'Etat. Il a ajouté qu'il allait envoyer des instructions au représentant français à Washington pour qu'il eût à prendre l'affaire en sérieuse considération.

Blanqui relâché.

Paris, 12—M. Blanqui a été mis en liberté; il est arrivé à Paris.

Démonstration énergique de l'Allemagne contre le Khédive.

Paris, 12—Le Temps dit que l'Allemagne a résolu d'agir énergiquement pour forcer le khédive à tenir compte de sa protestation; il est possible qu'elle fasse une démonstration navale.

L'Agence Russe annonce que la Russie s'est jointe à l'Allemagne dans sa protestation.

Protestation de la Turquie.

Le Caire, 12—Le consul-général français a protesté contre la façon arbitraire avec laquelle le décret du Khédive traite les créanciers du gouvernement.

Aleko Pacha ne peut convoquer les troupes turques.

Londres, 12—D'après des nouvelles particulières de Vienne, la Russe a proposé que Aleko Pacha n'eut pas la permission de convoquer les troupes turques sans le consentement d'une majorité absolue de la commission internationale. Toutes les puissances ont adopté proposition.

La Bulgarie et la Servie.—La flottille russe livrée à la Bulgarie.

Londres, 12—Des dépêches de Vienne rapportent que la Servie, sous la pression de la Russie, a abandonné la frontière en litige à la Bulgarie.

La Russie a offert à la Bulgarie une partie de sa flottille sur le Danube, à savoir: deux vapeurs, six petites canonnières, six bateaux-torpilles. Ces navires conserveront leurs équipages pour apprendre la manœuvre aux Bulgares. On se demande maintenant si, d'après le traité de Berlin, la Bulgarie a le droit de se maintenir sur le pied de guerre.

Coup de force des autorités russo-bulgares.

Londres, 12—Une dépêche de Belgrade à l'agence Reuter dit que les autorités russo-bulgares avec un corps de troupes russes ont pris de force possession des districts de frontière réclamés par la Servie, chassant les officiers serbes. La population est irritée.

Prisonniers africains.

Londres, 12—Le Times publie la dépêche suivante de la Ville du Cap, en date du 23 mai:

Doux chefs et 300 hommes de Basutoland ont été faits prisonniers. Un corps de cavalerie a visité Isandala, le 21 mai, et a enterré les corps des soldats tombés sur le champ de bataille. Le 22 janvier dernier, on a recouvré 40 wagons.

Le major Cavagnari à Caboul.

Simla, 12—Le major Cavagnari partira pour Caboul, le 20 courant.

Nouveaux massacres en Birmanie.

Simla, 12.—Les rapports reçus par le gouvernement parlent de massacres de princes de la famille royale à Mandalay par le roi de Birmanie.

Les noces d'or de l'empereur Guillaume.—Il s'affaiblit.

Berlin, 11—C'est aujourd'hui jour de fête, à l'occasion des noces d'or de l'empereur. Tous les édifices sont pavoisés de drapeaux et ornés de fleurs. La population se dirige toute entière vers le palais et fait une ovation à tous ceux qui entrent ou sortent. Les assemblées provinciales, les municipalités, les universités, dans toutes les parties de l'empire, votent des adresses de félicitations; la fête, en un mot, a pris un caractère universel.

Les rives du Rhin et les collines qui l'environnent seront éclairées par des feux de joie et des pièces d'artifice, ce qui sera un spectacle qui attire sur les bords du Rhin une foule d'étrangers.

Londres, 12—L'empereur Guillaume a donné 10,000 marcs aux pauvres de Berlin.

Un rapport spécial dit que l'Empereur a paru hier marcher avec peine et ses mouvements manifestaient de la faiblesse.

Nombreuses grâces accordées par l'empereur Guillaume.

Berlin, 12—La correspondance provinciale dit qu'il y a eu plus de 600 grâces accordées par l'empereur, à l'occasion de la célébration des noces d'or. Elles s'appliquent particulièrement aux offenses contre sa personne. 200 autres vont être signées immédiatement.

L'Allemagne envoie des navires sur le siège de la guerre bolivienne.

Londres, 12—Une dépêche de Berlin au Globe dit que, par suite de la guerre dans l'Amérique du Sud, le gouvernement a résolu d'envoyer la canonnière le Nautilus et plusieurs navires de l'escadre de l'Adriatique dans les eaux de l'Amérique du Sud.

Accord entre la Russie et le Vatican.

Rome, 11—Un *modus vivendi* a été réglé entre la Russie et le Vatican. Le Pape nommera les évêques parmi les ecclésiastiques désignés par le Czar. Le synode catholique à St. Pétersbourg sera dissous. Les évêques auront le droit de communiquer librement avec le Vatican, et de publier des bulles et des encycliques, après avoir reçu le *placet* du Czar. Les prélats exilés seront amnistiés.

L'importation des coolies au Brésil.

Rio Janeiro, 12—Un commissaire est parti pour Londres pour ouvrir des négociations avec l'ambassade chinoise en vue d'un traité relatif à l'importation des coolies au Brésil.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, 3—Le Congrès mexicain s'est ajourné le 31 mai.

Le bill du chemin de fer Tehuantepec a été adopté. On dit que le senor Zamacona a donné sa démission; mais ce n'est qu'un on-dit.

Il règne une grande alarme dans le Yucatan par suite d'appréhensions d'une invasion par les Indiens au nombre de [illegible]00, armés.

[illegible] de fièvre jaune à [illegible] [illegible] La Colonia [illegible], a été [illegible] la République, sous l'accusation de conspiration contre le gouvernement. Il est parti pour New York.

Examen des diplomes à l'école de West Point.

West Point, 12—Un orage a interrompu les exercices de graduation de l'Académie, il a fallu se transporter dans la chapelle. Y assistaient le secrétaire Sherman, le général Pope, le ministre russe. Noah Porter a fait le discours d'ouverture. Les diplomes ont été délivrés par Schofield. Le secrétaire de la guerre, le général Sherman et le juge Waite ont pris la parole.

Assassinat par les Indiens.

San Antonio, 12—Hier, la diligence a été arrêtée par 4 hommes masqués près de Menardsville, et la malle a été mise au pillage. Il n'y avait pas de passagers.

Des Indiens ont assassiné une dame Coleson et ses filles, puis 2 hommes sur la haut Frio. 10 hommes campés à Devils River ont été aussi attaqués par eux mais les ont repoussés.

WASHINGTON

Le Bureau national de santé.

Washington, 11—Le Bureau national de santé est encore engagé à formuler des règlements pour prévenir ou restreindre l'apparition de la fièvre jaune dans les Etats du Sud, ou pour arrêter les progrès. Il ne recommandera pas de restrictions dans les relations commerciales d'Etat à Etat, sans de sérieuses raisons; mais il a approuvé des plans pour des bâtiments de la quarantaine de la Nouvelle-Orléans et en augmenter le personnel; il a aussi adopté des mesures pour donner plus d'autorité au bureau de santé de l'Etat.

Agents infidèles de la Poste.

Les agents Boyd et Galbreath ont été arrêtés comme coupables d'avoir détourné des lettres chargées contenant de l'argent et adressées aux propriétaires de la loterie de la Louisiane et de celle de Louisville.

Enquête Spofford-Kellogg.

Wm L. Randall a paru ce matin, devant le comité des élections. C'est un témoin à Kellogg. Spofford n'ayant pas un seul témoin prêt à se présenter devant le comité. Il était, en 1877, commis dans la législature Packard et assistait à la séance où Kellogg a été élu. Il y avait 17 sénateurs et 65 représentants. Parmi les votants se trouvaient Sam. Thomas et Jules Sevignes. Il fit le relevé des votes, et l'on ne découvrit aucune erreur.

Après avoir voté en faveur de M. Kellogg, pour le long terme, la convention s'ajourna pendant une heure, et vota ensuite pour James Lewis, sénateur pour l'autre terme. James Lewis est maintenant officier naval, à la Nlle-Orléans. Randall rédigea les minutes. Le vote fut unanime en faveur de Kellogg. Tout se passa convenablement. Le témoin a vu beaucoup d'amis depuis son arrivée, mais il n'a communiqué ses notes qu'à MM. Shellabarger, Sypher et John Molaire. Le comité s'est ensuite ajourné à demain, les témoins manquant des deux côtés.

Dans le comité Spofford-Kellogg M. Merrick dit qu'il n'a plus rien à faire de Delacey, attendu qu'il a été arrêté pour parjure. Il demande à l'avocat de district d'assister à la poursuite, s'il passe devant la Cour.

M. Hoar dit que cette poursuite criminelle n'a rien qui doive étonner. Le Président a dit qu'à son avis le comité n'a rien à faire dans ce procès. M. Hoar est d'un avis contraire.

M. Houston dit, quand il commencera, nous pourrons y prendre part. M. Hoar dit qu'ils le feront si la chose paraît convenable. M. Merrick dit que DeLacey est un de ses témoins. On ne peut, répond M. Hoar, se servir d'un pareil criminel pour exercer une pression sur un témoin.

Richard J. Brooks [couleur], paraît devant le comité. Il était membre de la législature Packard. Il a entendu Thomas répondre quand son nom a été appelé. Cavanac lui a demandé de témoigner pour Spofford.

Chas. Brown, couleur, témoigne qu'il était membre de la législature Packard. Thomas et Sévigne ont voté pour Kellogg. On l'acheta pour le faire passer dans la législature Nicholls. Murray lui a dit que s'il faisait un affidavit en faveur de Spofford, il pourrait $250, et de plus $3000.

Richard Sims, (couleur,) dit que Thomas et Sevignes ont voté pour Kellogg. Il nie avoir reçu de l'argent pour son vote.

J. R. Watson, (couleur,) a fait un affidavit en faveur de Spofford; il nie tout ce que contenait cet affidavit.

Robert B. Johnson (couleur et ignorant) nie avoir reçu de l'argent pour Kellogg. Il s'emporte contre Murray qu'il traite d'escroc, digne du pénitencier. Le témoin excite l'hilarité.

Robt. F. Dunhard dernier témoin de Kellogg dit qu'il a été commis en chef de la législature Packard; il sait que Thomas et Sévignes ont voté. Il produit les minutes pour prouver qu'il y avait réellement 17 sénateurs et 70 représentants.

Sénat.

M. Beck présente un amendement en forme de substitut au bill des crédits législatifs, exécutifs et judiciaires. Ce substitut ne change pas les montants, mais il tend à améliorer le bill.—Envoyé à l'impression et référé au comité.

Le sénat prend en considération un bill ayant pour but de continuer à payer à la veuve et aux enfants du général Shields une pension de $100 par mois.

M. Dawes présente un amendement accordant $50 par mois à Mme Fletcher Webster—adopté.

M. Logan parle en faveur de la pension et fait un grand éloge de son ami le général Shields.

Une résolution de M. Bayard est adoptée. Elle ordonne l'impression, à l'usage du comité des affaires militaires, des documents relatifs à l'affaire Fitz John Porter.

M. Blaine appelle le bill MacDonald, et continue son discours d'hier. Il lit une résolution que M. Hill essaya de substituer à l'ordonnance de sécession à la convention de Georgie, en 1861. L'effet de cet amendement proposé à la constitution aurait été d'étendre l'esclavage sur tout le territoire des Etats-Unis.

Il engageait également la Georgie à coopérer avec les Etats en sécession, à s'emparer des forts et de toutes les propriétés fédérales dans les limites de l'Etat, en attendant que la Convention décidât si elle se retirerait ou non. Cela prouve que la Georgie était déjà en rébellion.

Quant aux mesures de représailles présentées par M. Hill, elles voulaient que tout soldat fédéral entrant sur le sol de la Confédération, y vienait pour y créer une insurrection et devait être puni en conséquence: mesure inconsidérée, dit-il, qui fut sagement rejetée.

M. Hill réplique que M. Blaine n'a rien dit qui provoquât une séance séparée. Il ne répondra donc pas.

Sur motion de M. Lamar, le bill de la Chambre sur les améliorations du Mississippi est pris en considération.

Après une séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

Chambre.

M. Stephens annonce qu'il fera dans la journée le rapport d'un bill relatif au dollar de commerce et demandera le vote.

M. March, Maine, rapporte une résolution demandant investigation sur le mode de construction des édifices publics, avec le pouvoir pour le comité de siéger pendant les vacances à Washington et autres endroits. A la demande de M. Garfield, la résolution est référée au comité général.

La Chambre discute le projet de loi tendant à donner à Sam. Lord, receveur, $4000 en bons de la Caroline du Sud actuellement dans le trésor et qui avaient été capturés pendant la guerre, et qui étaient placés en hypothèque sur la banque de la Caroline du Sud par le consul anglais à Savannah. Renvoyé au comité général.

Le bill du Sénat sur les jurés dans les cours des Etats-Unis, est pris en considération. M. Hebert présente un amendement stipulant que dans le choix des noms pour les grands et petits jurys, le commis et le commissaire ne s'occuperont nullement des affiliations politiques, ou de la couleur, ou de la race, ou de la condition antérieure d'esclavage, mais uniquement des qualifications légales. M. Conger veut renvoyer l'amendement au comité judiciaire; mais il en est empêché par la question préalable. Les républicains ne votent pas alors; une heure se perd ainsi, et la Chambre s'ajourne.

Comités.

Le comité du Sénat a renvoyé à un sous-comité la question soulevée par la nomination du secrétaire McCrary comme juge de circuit, vacante par la retraite du juge Dillon.

La nomination peut-elle être confirmée d'après la constitution? Peut-on remplir une vacance qui n'existe pas encore?

Le sous-comité chargé de continuer l'investigation sur l'affaire du ministre Seward, a entendu des témoins. Cette affaire ne sera pas réglée avant la session de décembre.

Rapport sur la récolte du coton, Tennessee et Alabama.

Nashville, 12—Les rapports sur la récolte du coton dans le Tennessee, à la Bourse des Marchands, indiquent une moyenne meilleure; la plante est dans une bonne condition. Le travail est abondant et plus efficace que celui que l'on a perdu par suite de l'exode au Kansas.

3° Rapports de 12 comtés au nord de l'Alabama indiquent une très faible augmentation dans la culture. La plante est en bon état, et le temps est généralement favorable.]

Paiement de Coupon.

Montgomery, Alab., 12—L'argent pour payer l'intérêt de la dette dûe le 1er juillet a été livrée à la banque de l'Etat de New York. L'intérêt dû aux créanciers demeurant dans l'Alabama sera payé ici et à Mobile, et l'argent est à la banque de Mobile et chez le trésorier d'Etat.

La question du commerce d'Etat à Etat.

New York, 12—Le bureau de commerce et de transport a adopté une résolution remerciant l'honorable J. H. Regan, du Texas, d'avoir présenté de nouveau son bill nommant des commissaires des Etats Unis pour régler le commerce entre Etats. Cette résolution promet que le bureau de commerce usera de son influence en faveur de l'adoption de ce bill.

Convention républicaine.

La plateforme de la convention républicaine de l'Iowa déclare que le pays est une nation, et non une confédération d'Etat; elle dit que la négation de ce principe par le parti démocrate est la cause des outrages qui ont eu lieu dans le Sud, et que le parti républicain peut seul arrêter.

Elle dénonce les efforts faits par le parti démocrate pour rappeler les lois d'élection; elle approuve les vetos du du Président; elle dit que la menace d'enlever à l'avance ses crédits est un écho du sentiment qui a produit la rébellion. Le résultat sera le même. La politique du parti républicain est approuvée dans son ensemble.

Lutte entre compagnies de chemins de fer.

St. Louis, 12—La lutte entre les chemins de fer de Atchison Topeka Santa Fé et Denver Rio Grande attire l'attention publique. Ce dernier a été loué au premier, il y a 6 mois; mais on n'a pas encore rempli les conditions du bail. La compagnie du Rio Grande a obtenu une injonction interdisant à celle de Santa Fé d'opérer en vertu du bail, et elle a pris possession des bureaux de la compagnie.

Il s'agit de 337 milles de chemin et de plusieurs défilés importants dans les montagnes et plusieurs millions de propriété. Il y a eu une bataille entre le posse du shérif et les employés de la ligne de Santa Fé à Pueblo. Une douzaine de coups de feu ont été échangés. Un employé a été blessé mortellement.

L'ouragan du Kansas.

St-Louis, 12—Des avis du comté de Butler, Kansas, rapportent que l'ouragan de lundi a produit de grands désastres. 37 fermes ont été renversées; une femme et deux enfants ont été enlevés à un quart de mille par le vent et ont été tués sur le coup. Il y a eu bon nombre de personnes plus ou moins sérieusement blessées.

Incendie.

Louisville, 12—Un incendie a détruit, 3e rue, trois ou quatre magasins.

New York, 12, soir—Argent facile, 3 à 4; change faibles à 4.87 à 487 1/4; gouvernements calmes, excepté pour le nouveau 4 s; nouveaux cinq 1.03 1/2; 4 1/2 s. 1.06, 4 s. 1.02 1/2; bons d'Etat calmes.

Les récoltes dans l'Illinois.

Springfield, 12—Le rapport de juin sur la situation des récoltes dans l'Illinois accuse un accroissement dans la culture de 200,000 acres. La situation est de 15 pour cent meilleure que l'an dernier.

Divers.

Washington, 12.—Le major W. A. Marye, de l'arsenal de Benecia, Californie, a reçu ordre d'aller prendre le commandement de l'arsenal d'Augusta. Le lieutenant-colonel Roger Jery, assistant inspecteur-général, a été envoyé pour inspecter les magasins du quartier-maître et les écuries de la cavalerie, récemment détruits au fort Clark.

Marchés étrangers.

Liverpool, 12, midi. — Coton calme. Middling Uplands 7 1/16d. Middling Orleans 7 1/8d. Ventes 6000 balles; pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 10,300; coton américain 4250. Les futurs ont ouvert 1/32d. meilleur marché, mais le déclin a été depuis partiellement gagné. Uplands Low Middling clause, livraison en juin 6 29/32 à 6 15/16d, juin et juillet 6 29/32 à 6 15/16d, juillet et août 7 à 7 1/32d, août et septembre 7 1/16 à 7 3/32d, septembre et octobre 7 3/32 à 7 1/8d, octobre et novembre 6 29/32d.

Londres, 12, Midi.—Consols au comptant 96 15/16; à terme 97 1/16.

Londres, 12—1 P. M.—Erie 28 1/4.

Paris, 12, 1 P. M.—Rentes 116 fr et 95c.

Liverpool, 12, 1:30 P. M.— Middling Uplands 7d, Middling Orleans 7 1/16d. Low Middling Uplands 6 7/8d, good ordinary uplands 5 5/8d, ordinary uplands 6 1/4. Futurs fermes.

Londres, 12.—Les espèces ont augmenté de £320,000.

Consols au comptant 97 11/16, à terme 97 3/16.

Liverpool, 12, 3:30 P. M.—Coton.—Upland pas au-dessous du Low Middling, livraison en juin et juillet 6 31/32d, août et septembre 7 1/8d. Ventes de coton américain 4750.

Liverpool, 12, 5:00 p. m.—Uplands, low middling clause, livraison en juin et juillet 7d, juillet et août 7 1/16d, octobre et novembre 6 3/4d. Futurs fermes à la clôture.

Argent, Stock, etc.

New-York, 12—Stocks généralement fermes; argent 3 à 4; change — long 487 1/4, do court 489 1/4; bons d'Etats calmes; Gouvernements calmes. Coton calme; ventes 343 balles; Middling Uplands 12 7/8, Middling Orléans 13. Futurs plus fermes; juin 12.85, juillet 12.90, août 13.08, septembre 12.68.

Marchés américains.

New York, 12—Coton calme. Ventes 469. Middling Uplands 12 7/8, Orleans 13. Recettes nettes consolidées 875. Exportations pour la Grande Bretagne 701.

PASSES.

Port Eads, 12 juin, 6 P. M.—Vents de l'est sud-est. Arrivé, steamer Explorer, des ports des Antilles, et parti pour Baltimore.

Partis, barque Aurora pour Bordeaux; goélettes Ariel, pour Cienfuegos, et Serafina, pour Laguna.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Cincinnati, 12—La rivière a 8 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Louisville, 12—Temps clair et chaud. 5 pieds 6 pouces dans le canal. Parti, Golden Rule, pour la Nlle-Orléans.

Cairo, 12—Arrivé, James Howard, de la Nlle-Orléans. Le fleuve a 17 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Pittsburg, 12—La rivière a 2 pieds et reste stationnaire. Temps beau et chaud.

Memphis, 12—Le fleuve a baissé de 9 pouces. Temps menaçant.

Vicksburg, 12—Temps clair, thermomètre 90. Le fleuve a baissé de 12 pouces.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

—Les journaux italiens nous apportent le récit d'une scène entre journalistes napolitains, qui aurait pu tourner au tragique. L'imprimerie Fanelsi, dit le journal *Roma capitale*, a été, dans l'après-midi d'hier, le théâtre d'une scène déplorable sous tous les rapports.

Dimanche dernier, le journal *Rabagas* publiait, sous la rubrique *gli Svizzeri*, un de ses articles outrés qui avait l'intention évidente d'offenser la rédaction de la *Posta*.

On doit savoir que le *Rabagas* et la *Posta* sont imprimés tous deux dans la même imprimerie. L'avocat Ettore, directeur de la *Posta*, attendit hier la sortie de M. F. Aguilar, directeur du *Rabagas*, en se postant dans un endroit où il était impossible que M. Aguilar lui échappât.

Lorsque le directeur du *Rabagas* passa devant lui, l'avocat Ettore lui allongea deux soufflets, M Aguilar fit un saut en arrière, tira son revolver et fit feu deux fois. Une balle atteignit l'avocat Ettore à la poche de son gilet, qui contenait, cuirasse inattendue, de gros sous. l'autre lui frôla la cuisse droite en produisant une éraflure.

L'avocat Ettore se jeta alors sur M. Aguilar. On se colleta. M. Aguilar ayant été désarmé, prit la fuite. L'avocat Ettore courut après lui, et, en descendant l'escalier, lui tira trois coups de revolver sans l'atteindre.

Les gardes de la sûreté publique de la section de San Giuseppe accoururent au bruit des détonations et arrêtèrent M. Aguilar ainsi que M. Ettore.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 12 juin, 1879.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
7 juin	$[illegible] 17	$[illegible] 49
9 juin	[illegible] 70	[illegible] 10
10 juin	1,184,834 59	[illegible] 12
11 juin	[illegible] 30	[illegible] 12
12 juin	[illegible] 21	[illegible] 56
Jusqu'ici cette semaine	$4,569,486 37	$[illegible] 67
Même temps la semaine dernière	4,863,349 50	714,876 34
Total la semaine dernière	5,993,565 47	875,347 73
Total la semaine précédente	5,582,362 70	780,487 02

Nous sommes informés par M. T. G. Tracy, de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis que le prix d'achat de l'argent en lingots a ce part, est de $1.14 1/2 l'once pour le fin ou lots de 10,080 onces au moins.

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte, à 1 et de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger était toujours coté à 485 1/2 pour le commercial de sterling et 4[illegible] pour le banquier, à — à 485 1/2 pour les effets de banque (tout des banques au comptant [illegible]) et à 5.18 1/2 pour les francs de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime, tandis que les effets de commerce à vue étaient encore cotés à 1/8.

Le mouvement sur le marché aux actions était maintenu bon.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse:

Bureau.	Appels	State Consols. offre.	demande.	Premiums. offre.	demande.
10 A. M.	1er	40 7/8	41 1/4	35 1/2	36 1/4
"	2nd	40 7/8	41	36	36 1/4
12	1er	41 1/4	41 3/8	36	36 1/4
"	2nd	41 1/4	41 3/8	36	36 1/2
2 P. M.	1er	41 1/8	41 3/8	36	36 1/4
"	2nd	41 1/4	41 3/8	36	36 1/4
"	1er	41 1/4	41 3/8	36	36 1/4
"	2nd	41 1/4	41 3/8	36	36 1/4
Clôture d'hier		41 1/4	41 3/8	36	36 1/4
Même temps la semaine dernière		42	42 1/2	35 1/4	35 1/2
Même temps le mois précédent		47 1/2	47 3/4	38 1/2	38 1/2
Même temps l'année dernière		73 1/4	73 3/4	33	33 1/2

Voici les dernières cotes des valeurs commerciales recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
Bons consolidés de la ville	31 1/2	33 1/2
Coupons de la ville à moitié payés	20	24 1/2
Mandats de Levée	72 1/2	76 1/2
Mandats de l'Etat, 1879	91	92
Bons à Prime, ville	131	146
Scrip de la ville, 1878	20 1/4	21 1/2
1re hypothèque du Chicago, N. O. & St-Louis Railroad	98	101
Certificats du New Orleans Savings Bank [préféré]	34 1/2	36 1/2
do [ordinaire]	37 1/2	40
Certificats du Mechanics & Traders Bank	35	37 1/2
U. S. Obligations certifiées	101 1/2	102 1/2
U. S. 4 p. cent (temp) loi	102 1/2	102 3/4
do New York	102 1/2	102 3/4
do Londres	—	104 1/2

Ventes aujourd'hui de consolidés de l'Etat à New York rapportées par le télégraphe:

10:50 A. M. 40 1/8 offre; 11:25 A. M. 40 1/2 à 42; 11:34 A. M. $2000 à 41 3/8, $10,000 à 41 1/2, $10,000 à 42; 11:55 A. M. $18,000 à 42 1/2; 12:25 P. M. $5000 à 41; 12:36 P. M. $10,000 à 42 1/2; 3:23 P. M. 40 1/2 à 41 1/2.

Ventes à la Bourse de la Nlle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

12 actions du N. O. Insurance Ass......$38 25
3,000 Consolidés de l'Etat......40 7/8
10,000 do......40 7/8
5,000 Bons à Prime...[B to Drg]......36 1/2

Bureau à 12 M.

28,000 Consolidés de l'Etat......41 1/4
[illegible] do......41 3/8
[illegible] Bons à Prime......[B to Drg]......36
[illegible] Licenses Time Warrants......91 1/2

Bureau à 2 P. M.

100 actions de la compagnie des water-works [$ 20]......32 1/2
12 actions du N. O. City Railroad......$100
7,000 Consolidés de l'Etat......41 1/4
1,500 do......41 3/8
2,000 do......[B 15]......41 1/4
10,000 Bons à Prime......41 3/8
5,000 do......[B to Drg]......36 1/4

Bureau à 3 P. M.

5,000 Consolidés de l'Etat......41 3/8

Les ventes en-dehors de la Bourse comprennent 10 actions du Crescent Ins. Co. à $81, 10 N. O. City Railroad Co. à $116, 20 do à $110.25, $2600 et $25,000 bons à prime à 36 1/4 et $5000 consolidés de l'Etat à 40 1/2, $10,000 à 41, $15,000 à 41 1/4, $25,000 et $40,000 à 41 1/2 et $14,000 (S 20) à 41 1/4.

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 12 juin 1879.

COTON — Nos compris 180 balles additionnelles d'hier les ventes aujourd'hui embrassent 400 balles, la plupart à des prix faciles exigeant une réduction dans nos cotes de 1/8 partiel sur quelques qualités et de 1/4 plein sur d'autres.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	10 @10 1/2	
Low ordinary	10 3/4@11	10 7/8
Ordinary	11 1/4@11 1/4	11 1/4
Strict ordinary	11 1/2@11 3/4	
Good ordinary	11 1/2@11 3/4	11 3/4
Strict good ordinary	11 3/4@11 7/8	
Low middling	12 @12 1/4	12
Strict low middling	12 1/4@12 1/4	
Middling	12 3/8@12 1/2	12 1/2
Strict middling	12 1/2@12 3/4	
Good middling	12 5/8@12 3/4	12 3/4
Middling fair	12 7/8@13	13

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 12 1/4, à Mobile à 12 1/4, à Savannah à 12 1/4, à Charleston à 12 1/4, à Wilmington à 12 1/4 à Norfolk à 12 1/4, à Baltimore à —, à New York à 12 7/8, à Boston à 12 3/4, à Memphis à 12 1/4, à Augusta à 12 1/4, à Philadelphie à 12 1/2, à Cincinnati à 12 1/4, et à St-Louis à 12 1/4.

L'Exchange rapporte: Ventes 600 balles, y compris 200 hier. Marché calme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1878		4,666
Arrivé depuis le dernier état	15	
Précédemment y compris mise en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,422,368	1,422,383
Total		1,427,049
Exporté aujourd'hui	rien	
Exporté précéd.	1,388,688	1,388,688
Stock en main ce soir		38,361
Stock (même temps l'année dernière)		45,708

Reçu depuis hier soir 2 balles contre 75 jeudi dernier et 54 l'année dernière.

SUCRE—Reçu ce matin 3 boucauts. Exporté 8 boucauts et 35 barils. Le marché est actif pour le job et les marchands le vendent à des prix fortes. Vendu 100 boucauts.

Nous cotons:

	la livre
Inferior	4 @5
Common	5 @
Good Common	6 @
Fair	6 1/2@
Fully fair	6 1/2@
Prime to strictly prime	6 1/2@
Choice	6 3/4@
Seconds	6 @
Jaune clarifié	7 @7 1/4
Off Whites	7 1/4@7 1/2
Choice white	7 1/2@7 3/4

MELASSE—Reçu ce matin 2 barils. Exporté 46. Bonne demande.

Nous cotons:

	le gallon
Fermenting	26@30
Common	25@
Fair	25@
Prime	25@
Choix	35@
Cistern Bottoms	45@

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Nous avons remarqué que le marché est très calme et que les prix sont plus faciles pour l'acheteur.

Vendu 1464 barils dont 25 à $5, 150 à $5.62 1/2, 25 à $5.70, 25 et 95 à $5.75, 50 et 25 à $5.87 1/2, 25 à $6, 25 à $6.10, 25 à $6.12 1/2, 61 à $6.40, 50 à $6.45, 25 à $6.50 et 300 sur place à des conditions particulières. A arriver: 400 barils vendus en quatre lots égaux et 250 vendus en deux lots égaux à des conditions particulières.

Nous cotons:

	le baril
Commun	$3.00 @
Superfine	4.00 @
Single extra	4.75 @
Double extra	4.90 @5.00
Medium treble extra	5.50 @
Choix treble extra	5.75 @
Family	5.85 @5.90
Lowtreble extra	5.25 @
Good treble extra	5.50 @5.75
Choix extra	6.00 @6.10
Fancy	6.15 @6.37 1/2

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules sont toujours rares et en demande. Les prix ont haussé de 1/8 à 1/4c. Nous cotons le loose à 3 1/2c. le packed à 4c la livre. Au détail à 4 1/4c.

BŒUF—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00; Western à $10 75@$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril. Fulton Market à $6@$8 25 le demi-baril.

JAMBONS—Le choix sugar cured canvassed est en bonne demande. Nous cotons le small size à 10 1/4@10 1/2c la livre, medium average à 9 3/4@10, large size à 9@9 1/4. Vendu 15,000 livres lasses à des conditions particulières. Au détail il faut payer 1/2c de plus.

GRAISSE—Le stock est faible et en demande. En tierçons raffinée à 7@7 1/4c la livre, en barillets à 7 1/2 et en baquets à 7 3/4. Kettle en tierçons 6 3/4 et en barillets à 7 1/4c. Au détail il faut payer 1/2c de plus.

BACON—Le stock est faible et en bonne demande. Les prix sont fermes de 1/8c de plus sur le clear sides. Nous cotons, épaules à 4 3/4c, clear rib sides à 5 5/8c, clear sides à 5 7/8@6. Au détail il faut payer 1/2@1/4c de plus.

BREAKFAST BACON — Le choix se vend en premières mains à 7 1/4c la livre.

PORC—Le stock du mess est faible et en bonne demande à des prix presque fermes. Nous le cotons à $10.75@$10.85. Au détail à $11@$11.50.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05@$1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Le jaune et le blanc sont très rares mais le stock du mêlé est abondant. Assez bonne demande et prix fermes. Vendu 1600 sacs dont 150 mêlé à 50c, 700 jaune à 53c, 400 blanc à 56 et 350 choix blanc à 57c.

MAIS EN GRENIER—Exporté hier, 21,000 boisseaux. Nous cotons par cargaisons au débarcadère, le mêlé à 43@44c le boisseau.

BLE—Nous cotons au débarcadère Texas $1.10, Western à $1.15 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: les noirs à $1 le boisseau, Whippoorwill à $1.10@$1.15, mêlé à $1.25, clay à $1.25.

AVOINE—Le stock est assez abondant. Vendu, 938 sacs dont 283, 150 et 150 à 41c le boisseau, et 350 à 42c.

SON—Le stock est faible et la demande est limitée. Vendu 150 sacs à 90c les 100 livres.

FOIN—Le stock des qualités inférieures est abondant, mais le choix est rare. Vendu, 300 balles dont 200 ordinaire à $14 le tonneau. 100 prime à $17 et 100 choix à $18.50.

LAINE—Bonne demande mais les prix sont faibles. Nous cotons Burry à 15@16c la livre, Louisiane clear à 27@28c, clear lake à 28@30.

BEURRE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 30 1/2c la livre, la prime mêlé à 30@31c, le noire à 34c.

VOLAILLES — Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $4.25 la douzaine, jeunettes à $3.25@$3.00, les canards à $3.25@$3.50, les dindes à $12.

ŒUFS—Le marché est amplement approvisionné. Nous cotons les œufs de l'Ouest à 14@15c la douzaine, ceux de la Louisiane à $15@16c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons, les pommes de terre de la Louisiane à $1@$1.50. Les pommes de terre de la Louisiane sont rares et en demande pour le marché; l'Ouest en vend à $4 le baril. Les oignons de la Louisiane sont rares et les qualités pour l'exportation sont fortes; ils se vendent à $3.25 le baril, les choux à $8@10 les 100 têtes.

BEURRE—Western cream fancy, 21@22c, western cream, prime 18@20c. New York dairy, new goods, 13@14c. Western dairy, choice, 14c. Western dairy, prime, 12@13. Western dairy, good, 11c. Western rolled 7@9c. Western low grades 4 @6c la livre.

OLEOMARGARINE—Le stock est très fort. Nous cotons le Western et le Northern à 11@12c la livre.

CAFE—Le marché est calme. Le stock des marchands est de 10,086 sacs. Le stock en premières mains est de 5786.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire [or]	11 @11 1/2
Fair	12 @12 1/2
Good	13 @13 1/2
Prime	14 @15
Pour le détail:	
Ordinaire [or]	11 @11 1/2
Fair	14 @14 1/2
Good	14 @15
Prime	15 @16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 7 juin et de New York en date du 9 juin 1879. Reçu 50,000 sacs. Achats pour l'Europe 12,000, pour les Etats-Unis 40,600, prix $7760 stock 90,000, change 19 1/4, moyenne de la recette quotidienne 10,000 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 57 barils. La récolte sur le Bayou Lafourche a besoin de pluie et les planteurs sont obligés de noyer avec des machines à vapeur.

Nous cotons:

	la livre
Class No. 2	4
Common	4 1/2@4 1/2
Ordinary	5 @
Fair	6@6
Good	6@6 1/4
Prime	6 3/4@7 1/4
Choice	7 3/4@7 3/4

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72 1/2c, course 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateaux ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en poche 1 1/2@7 suivant grosseur.

FRAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6 1/2@7c la livre, dry salted 9c, dry flint à 11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 55 livres 6 1/2c, de 70 à 54 livres, 6 1/4c à 7c., au-dessous de 70 livres 5 3/4c, peaux de vaches comme elles viennent 5 1/4c, kips 25 à 30 livres 5 1/4c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chevres; cins d'abattoirs, jaune, prime, 20@21c. la livre, commun du [illegible] sulf 6@6 1/2.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $120@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra hogshead 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chaland, $115@$120, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 26@30c le baril. Au détail à 35c. le baril. Aux bateaux à 45c. le baril et 36 le boucaut. Aux steamships 84 le tonneau de 2000 livres.

Avez-vous acheté votre billet pour gagner $100,000.

PRIX DES BESTIAUX

[illegible] de choix, par [illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête... $ —	—
do 1re qualité	$20@$25
do do	$20@$25
do do	$15@$18
Cochons, 1re qualité, par ib brute	4@4 1/2
do do	3@3 1/2
do do	2@—
Moutons, 1re qual., par tête	$ 3 00@$4 00
do do	$ 2 00@$2 50
do do	$ 2 00@$2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$50 00
Veaux du Texas [illegible]	$ —
Veaux, 1re qualité [illegible]	$ 8 00@$9 00
do	$ 6 00@$7 00
Veaux [illegible] an, 1re qualité, par tête	$10 00@$11 00
[illegible] d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$9 00

Il ne reste plus que quatre jours avant le Grand Tirage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 13 JUIN 1879.

Quarantaine......MABEL, à 11 A. M.
Haut du Fleuve......EVA, à 11 A. M.
Lafourche......BERTHA à 10 A. M.
Lafourche......MY TETE, à 10 A. M.
Bayou Sara......EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 12 JUIN 1879.

Cie Pas d'expédition au Douane

Cie Pas d'arrivages de la mer.

ARRIVER.

BATEAUX A VAPEUR.

Edw J Gay, Brown du Bayou Sara
Isabel, O'Fry, du bas du fleuve
Martha, Bassett, du Port Eads

Arrivages de Produits.

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay. 16 balles coton, 1 baril mélasse.
BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—80 barils riz.
PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—8 balles coton, 2 boucauts sucre, 2 barils mélasse, 5 barils sucre.
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—3 balles coton, 3 sacs coton, 406 sacs graines coton.
CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—3 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 7 juin
Steamship Lone Star, Freeman......parti 7 juin
Goelette J D Robinson, Glover, expédiée 26 mai
Brick Lizzie M Merrill, Beal, en chargen't 23 mai
Goelette Wm A Steelman Chamberlain, expédiée 5 avril
a relâché à Nassau faisant eau......6 mai

PHILADELPHIE

Navire Andrew Jackson, Bartlett, en chargem't
Goelette Cyghus Starrett, Billings, parti 15 mai

LIVERPOOL

Navire Adorna, Hawkins......parti 12 mai
Barque Wild Hunter, Minot......en charg't 10 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen, parti 3 mai

BATH, (ME)

Navire Scotia, Gibson......en charg't 17 mai

ROUEN

Barque Dante, Videlich......expédiée 10 mai

LUBECK

Barque Fled, Tarrabochia......partie 7 fév

CHERBOURG

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Hanzah, partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Grad Zagreb, Sovies......partie 30 avril

MARSEILLE.

Steamship Guadeloupe, Perier......parti 14 mai
Steamship Potomac, [illegible]......parti 15 avril
Barque Cernaglio Gaistola, [illegible]......parti 12 avril
Barque Michele Galatola, Ferrero, en chargem't

Barque Virgine-de-Guardia, Scotto......partie 5 fév

TRIESTE.

Navire Kentuchian, [illegible]......parti 15 nov

IBIZA

Navire Kentuckian, [illegible]......parti 25 avril

MALAGA

Barque Aurora, [illegible]......partie 15 mai
Barque Rosario, Gerardo......partie 25 mai

BAYONNE

Barque Nuevo Emilio Celestino, Magnaute, partie 3 mai

BARCELONE

Barque Juan, Llado......partie 24 fév

PALERME

Brick Cinque Serelle, Luna......parti 19 fév

GIBRALTAR

[illegible], Sarelli, Stalo......exp. 12 mars

MESSINE

Steamship Yembo, Sinclair......parti 10 mai

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.

1805......ETABLIE EN......1805

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,923 63	
Total des primes		$356,058 76
Moins		
Primes sur risques non expirées	$92,675 42	
Primes rembourséés	10,416 15	
Réassurances	20,506 98	—123,598 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,348 08
		$268,708 28
A déduire:		
Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivière	6,700 88	
	$64,171 77	
Réfaction (rebates) au lieu de participation	11,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, affranchis des de chacié et commissions		
	56,966 21	—132,442 56
Profit net		$136,266 42
A déduire:		
Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	86,266 42	
		136,266 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$53,682 42
Primes en voie de collection	64,082 20
Premium notes	19,482 45
Dû par des agents	1,843 23
Propriétés foncières	143,236 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	170,877 08
Gold bonds des Etats-Unis, chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	227,272 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour ré-assurances	92,675 43
Dividendes non réclamées	2,530 99
Pertes ajustées non réclamées	2,000 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	86,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

BUREAU DE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Coin Camp et Canal. Nlle-Orléans, 13 janvier 1879.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON, B. GALLY,
CHS. LAFITTE, W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIÈRE,
CHS. J. LEEDS, JULES ALDIGÉ,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.
17jan—[illegible]

[illegible] Le[illegible] débat[illegible] d'Etat dans[illegible] déjà des [illegible] nous ne som[illegible] pements qu[illegible] à prendre. Bons auront [illegible] de bataille [illegible] défendable, battre sur l[illegible] transaction. coup mieux sans essayer trines que l[illegible] cepter et sa[illegible] nature à nu[illegible] dent. [illegible]